

Le Bulletin de Veille

25 mars 2016

Numéro 241

Insolite	2	OuiCar : un e-contrat de location de voiture 100 % mobile	4
Ces investisseurs qui passent les patrons au détecteur de mensonges	2	Digital	5
Actualités	2	Comment Swiss Life veut capter les « Henry's » avec le digital	5
Livret A et LDD : la désaffection des épargnants se confirme	2	Paiements	5
Quand la finance devient notre amie	2	Plastic, Coin, White Card, Curve etc... : la carte du futur ?	5
Offres	2	Réglementaire	5
Epargne : « Raisin » challenge le marché européen	2	La BCE souhaite mieux identifier les émetteurs et leurs titres	5
Crédit du Nord lance un contrat d'assurance Accidents de la vie	3	Convention de Vienne : L'UNECE l'égalise la conduite autonome à compter du 23 mars 2016	6
Assurance chiens-chats : Solly Azar lance une nouvelle offre	3	La France peaufine son dispositif anti-panique bancaire6	
L'offre contractuelle de CGPA évolue	3	Rapprochements	6
Distribution	4	BNP Paribas et Ingenico : un partenariat pour accélérer le commerce en ligne européen	6
La Banque Populaire Occitane propose à ses clients de "hacker" l'agence	4		
Le comparateur « JeChange.fr » se développe sur les TPE/PME	4		



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite

22 mars 2016 • Les Echos

Ces investisseurs qui passent les patrons au détecteur de mensonges

Des sociétés d'analyse ou d'investissement recrutent d'anciens espions, qui traquent les failles dans les discours des dirigeants.

D'habitude, un analyste se penche sur les comptes d'une entreprise pour avoir une idée précise de sa situation financière. Mais certains jugent cette approche traditionnelle insuffisante. Ils sont convaincus qu'au détour de leurs discours ou de la présentation orale des résultats, les dirigeants laissent échapper des informations précieuses, et plus révélatrices de l'état réel des finances que l'examen des comptes.

Muddy Waters a recruté un ex-agent de la CIA, dont la mission consiste à détecter les éventuels mensonges dans les présentations des dirigeants. La société de Carson Block, Goldman Sachs, le hedge fund SAC Capital emploieraient également des spécialistes de la sémantique pour réduire les risques d'investissement.

Deux chercheurs de Stanford, David Larcker et Anastasia Zakolyukina, ont mis au point un modèle qui ressemble à un détecteur de mensonges. Fiable ? Pas toujours, mais leur modèle remporte un certain crédit. ●●●

Actualités

22 mars 2016 • Les Echos

Livret A et LDD : la désaffection des épargnants se confirme

La fuite des dépôts des Livrets A et LDD se poursuit. Après une année de forte décollecte, le placement populaire continue de faire fuir les épargnants.

Le taux de rémunération de ces placements fixé par le gouvernement et la Banque de France, à un plancher historique de 0,75%, est jugé trop faible. Déçus par les taux des placements, les épargnants ont ainsi tendance à laisser leurs avoirs sur leurs comptes courants.

Le phénomène devrait se poursuivre, étant donné le niveau d'inflation et celui des taux. Cela ne contraint pas, dans l'immédiat, la Caisse des Dépôts. Pour prêter au logement social et aux collectivités locales, l'institution dispose encore d'un encours conséquent. Reste que les marges de manœuvre de la CDC s'amenuisent. **Pour respecter ses ratios prudentiels, l'institution pourrait avoir à récupérer des liquidités auprès des banques françaises d'ici un an.** ●●●

23 mars 2016 • Les Echos

Quand la finance devient notre amie

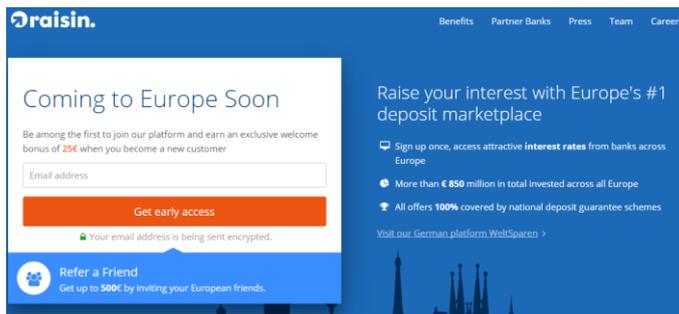
Martine Pinville, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire, vient de lancer le premier projet français de « **contrats à impact social** ». Une idée britannique née en 2010 : « **social impact bonds** » (SIB)

Le principe : des investisseurs privés financent une action sociale, et sont remboursés par l'Etat (intérêts compris) en fonction de sa réussite, mesurée par des indicateurs précis établis dès la conception du projet. C'est l'investisseur qui supporte le risque, tandis que les finances publiques sont épargnées en cas d'échec.

Une cinquantaine de SIB ont été lancés dans le monde, comme à Londres pour loger les sans-abris, ou aux Etats-Unis pour limiter la récidive des prisonniers sortant de Rikers Island.

Les SIB nous montrent que la finance peut être notre amie. C'est toute la magie de ce que Tocqueville appelait « *l'intérêt bien compris* » ... ●●●

Offres



The screenshot shows the Raisin website interface. On the left, there is a sign-up form titled "Coming to Europe Soon" with a text input field for "Email address" and a blue "Get early access" button. Below the button, it says "Your email address is being sent encrypted." On the right, there is promotional text: "Raise your interest with Europe's #1 deposit marketplace", "Sign up once, access attractive interest rates from banks across Europe", "More than € 850 million in total invested across all Europe", and "All offers 100% covered by national deposit guarantee schemes". At the bottom left, there is a "Refer a Friend" section with the text "Get up to 500€ by inviting your European friends."

21 mars 2016 • Les Echos

Epargne : « Raisin » challenge le marché européen

Une nouvelle solution d'épargne est annoncée sur le marché français. Les épargnants seront-ils séduits par cette offre de placement à l'étranger ?

Lancé en 2013, Raisin pour « Raise your Interest », est un courtier qui propose aux particuliers de placer leur épargne sur des comptes à terme situés dans des banques de l'Union européenne, mais pas forcément de la zone euro.

Raisin annonce son arrivée prochaine en France. Pour réussir, la start-up devra s'attirer la confiance des particuliers, grâce à son concept de placement perçu comme plus accessible et moins risqué que le marché boursier pour un néophyte. La confiance des particuliers suppose également que le projet soit parfaitement bordé sur le plan fiscal et réglementaire.

Pour les banques françaises, il pourrait s'agir d'une mise en concurrence inattendue. Si une vraie concurrence européenne se

mettait en place, les banques françaises devraient offrir des rendements et des produits plus attractifs à la fois pour conserver leurs liquidités et pour fidéliser leur clientèle. ●●●

21 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

Crédit du Nord lance un contrat d'assurance Accidents de la vie

Ce nouveau contrat protège l'assuré et sa famille dans tous les moments de sa vie privée.



« Nos clients sont naturellement assurés pour leur véhicule et leur habitation, mais le sont rarement en cas d'accident de la vie privée », rappelle Catherine Redon, responsable marketing de l'offre assurances dommages et prévoyance

du Groupe Crédit du Nord.

Ainsi, cette nouvelle offre comporte deux formules, **Essentielle** et **Sérénité**, choisies en fonction de la situation familiale et du budget de l'assuré. Elles prévoient une indemnisation financière et une assistance en cas d'accident de la vie privée entraînant une invalidité ou un décès. Un contrat unique peut couvrir l'ensemble d'un foyer et protéger ses membres au domicile (chute, brûlure...), pendant les loisirs, en cas d'hospitalisation ou encore de catastrophe naturelle ou d'agression. ●●●



Qui sommes-nous

→ Nos métiers



Assurance chien et chat : des garanties conçues au poil près

En savoir +

21 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

Assurance chiens-chats : Solly Azar lance une nouvelle offre

Le courtier grossiste propose de nouvelles garanties d'assurance **chiens-chats** et revoit à la hausse la couverture des soins vétérinaires.

Solly Azar vient de lancer une nouvelle **offre chiens-chats** qui élargit l'accès aux soins vétérinaires à la prise en charge des frais chirurgicaux, de la médecine courante chez le vétérinaire

ou encore des soins préventifs (vaccin, stérilisation, détartrage).

De plus, les chiens de **catégorie 2** (de garde et de défense) **sont acceptés sans majoration tarifaire**, la souscription peut se faire dès l'âge de trois mois, la tarification tient compte de **la race de l'animal et non de son âge** et un capital décès allant jusqu'à 300 € est prévu ainsi qu'une **assistance avec prise en charge des frais d'obsèques** ou de pension en cas **d'hospitalisation du maître**. ●●●

ESPACE ADHÉRENT

Identifiant :
.....
mot de passe oublié ?

ENVOYER

ESPACE PRESSE

CGPA vivre votre profession avec assurance

ACCUEIL | QUI SOMMES-NOUS? | NOS OFFRES | ACTUALITÉS | FAQ | MÉCÉNAT | LIENS UTILES | CONTACT

Solidité financière

R.C. PROFESSIONNELLE & GARANTIE FINANCIÈRE

Nous vous accompagnons dans l'exercice de vos métiers : conseils et intermédiation en assurance et en finance, gestionnaires de patrimoine.

NOUVELLES Nouvelle clause de reconstitution additionnelle, sans frais, de la garantie publiée le 21 Mars 2016

22 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

L'offre contractuelle de CGPA évolue

Elle intègre une nouvelle clause inédite sur le marché : la reconstitution additionnelle, sans frais, de la garantie de Responsabilité Civile Professionnelle, à hauteur de 2 000 000 € par année.

Alors que sa multirisque professionnelle couvre déjà, bien au-delà des minima légaux et des montants de garanties de ses concurrents, CGPA annonce le lancement d'une nouvelle clause dans son contrat.

« La reconstitution additionnelle de garantie à hauteur de 2 millions permet de maintenir le contrat et d'améliorer de façon significative la protection des intermédiaires en assurance et en finance dans leur activité. Le Conseil d'Administration a en outre décidé d'accorder gratuitement et sans condition cette reconstitution. Sur le marché, CGPA est la seule société à proposer un tel niveau de garantie. » Souligne Xavier Bataille, président de CGPA. ●●●

Distribution



22 mars 2016 • L'Usine Digitale

La Banque Populaire Occitane propose à ses clients de "hacker" l'agence

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association « La Mêlée » à Toulouse, la Banque Populaire Occitane engage une opération d'innovation ouverte pour inventer les usages, bancaires ou non, de l'agence de demain.

La banque régionale toulousaine a choisi son modèle : « la banque humaine et digitale ». Et pour prendre les bonnes décisions, la banque a lancé le 17 mars, « Hacker l'agence » réunissant une soixantaine de personnes invitées à imaginer ensemble les usages de l'agence bancaire de demain.

Parmi elles, une quinzaine de collaborateurs de la banque (du siège, des agences et des fonctions supports), des clients de toutes générations confondues, des développeurs, des consultants, des start-upers et même quelques dirigeants de grandes entreprises. Toutes les idées ont été recensées et vont servir de base de travail lors d'un marathon de l'innovation prévu les 27 et 28 mai prochains, pour faire émerger le prototype de l'agence bancaire de demain.

A l'heure où des épicerie de campagne proposent des services bancaires ou postaux, la Banque Populaire Occitane réfléchit pour sa part à ouvrir ses agences à des services non bancaires.

•••

23 mars 2016 • L'Argus de l'Assurance

Le comparateur « JeChange.fr » se développe sur les TPE/PME

Le comparateur « JeChange.fr », mise sur un comparateur (assurances, énergie, télécoms) dédié aux professionnels.

« Il y a un vrai besoin de conseil pour ces entrepreneurs, notamment pour comparer les solutions d'assurance, car la complexité des offres suscite une totale incompréhension », précise Gaël Duval, fondateur du comparateur. « Un dirigeant de TPE/PME n'a pas six mois devant lui pour maîtriser les subtilités des différentes offres en santé collective, or c'est devenu un enjeu de ressources humaines ».

« JeChange.fr », comparateur et courtier, s'affirme comme un « générateur de souscription » en assurance. Pour son comparateur réservé aux professionnels, il travaille avec AddValue pour l'assurance des locaux, la RC Pro, la protection juridique professionnelle et la responsabilité du dirigeant. « Pour la partie assurance santé collective et prévoyance, nous avons parmi nos partenaires la SMAM, Alptis et April », explique Gaël Duval, qui précise envisager un développement futur en IARD. •••



24 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

OuiCar : un e-contrat de location de voiture 100 % mobile

Le site de location de voiture entre particuliers déploie un e-contrat accessible sur support mobile, dans un environnement sécurisé.

La transaction peut donc être réalisée partout, y compris dans un parking. L'outil permet également de retourner aux étapes précédentes sans effacer les données instruites. La version dématérialisée du contrat est sécurisée, impossible de sauter une étape, le contrat est forcément conforme.

Le propriétaire peut ainsi vérifier les documents requis, dresser l'état des lieux en 8 photos, relever les kilomètres et le niveau

de carburant, puis valider le contrat en signant avec le locataire directement sur l'écran du smartphone. Au retour du véhicule, l'état des lieux se fait sur le même principe, en moins de 2 minutes. Le contrat en PDF est envoyé dans l'heure par mail au propriétaire et au locataire. ●●●

Digital



23 mars 2016 • C Banque

Comment Swiss Life veut capter les « Henry's » avec le digital

Convertir la clientèle patrimoniale au web, et capter les « riches de demain, les moins de 45 ans » en allant les chercher grâce à une application mobile.

« L'application LaFinBox, éditée par la joint-venture CrossQuantum que Swiss Life a lancée avec la start-up Budget Insight, permet de dresser un diagnostic de son épargne et de suggérer des actions à réaliser. Swiss Life ne va pas promouvoir le 100% digital. Notre objectif, est de capter la jeune clientèle par le web, les Henry's, (high earners not rich yet, ou les hauts revenus sans patrimoine), pour lui proposer l'intervention d'un conseiller car nous ne croyons pas à la digitalisation totale pour la clientèle patrimoniale » souligne Tanguy Polet, en charge de la division clients et transformation digitale de Swiss Life France.

LaFinBox, premier agrégateur de comptes d'épargne bancaires et assurance permet de donner une vision consolidée de l'ensemble de son épargne à tous clients, gestionnaires et distributeurs confondus, sur un même espace. Des profils de risques seront ajoutés prochainement pour permettre aux clients de vérifier si leur épargne est investie de façon suffisamment dynamique. ●●●

Paie m e n t s

22 mars 2016 • monetiques.wordpress.com

Plastic, Coin, White Card, Curve etc... : la carte du futur ?

En concurrence avec les acteurs de l'écosystème du smartphone, les FinTech ont fait le choix de proposer « une carte intelligente ».

La FinTech Coin fournit une carte universelle « Coin » rassemblant cartes de débit, de crédit, cadeaux et de fidélité. Le choix de la carte est supporté par une application mobile pour administrer le service. Coin cherche à devenir full-compliant EMV pour un développement international et négocie des partenariats avec les institutions financières.

La FinTech Plastic intègre en plus une puce pour être full-compliant NFC/EMV, et la recherche de partenariats financiers est en cours. Enfin, cette carte est administrable via une application à installer sur son smartphone.

La Fintech britannique, Curve répond aux mêmes objectifs incluant une carte à puce prépayée MasterCard. Le service fonctionne en binôme avec une application mobile sur iOS. Les réseaux internationaux American Express, Visa et naturellement MasterCard sont supportés.

Stratos a mis l'accent sur l'interaction carte/application mobile et sur la prise en compte des badges et cartes d'accès. Wocket dont la particularité est de fonctionner en duo, carte/boîtier, s'affranchit du téléphone. Swyp intègre un algorithme pour prédire, au moment du paiement, la carte la plus susceptible d'être utilisée.

À l'avenir, si ces technologies percent, on peut imaginer que des banques pourraient ne plus émettre de cartes physiques mais fournir uniquement les informations dématérialisées, à enregistrer dans ce type de cartes/portefeuilles intelligents. Cette « carte du futur » pourrait également embarquer des lecteurs biométriques mutualisant ainsi les coûts et les process sur un seul support. ●●●

Réglementaire

21 mars 2016 • L'Agefi

La BCE souhaite mieux identifier les émetteurs et leurs titres

La banque centrale plaide pour une mention obligatoire des codes ISIN et des LEI dans les prospectus financiers.

Avec la refonte de la réglementation européenne sur les prospectus financiers, la Commission Européenne prévoit que le résumé du prospectus doit contenir des informations clés sur les titres émis et notamment un code d'identification mais ne précise pas si c'est ISIN ou un autre type de code.

Pour la BCE, certains investisseurs s'inquiètent sur une potentielle absence de code ISIN pour les émissions de titres, alors que celui-ci permet d'assurer une égalité de concurrence entre les juridictions.

La BCE estime également que la régulation devrait rendre obligatoire la mention de l'identifiant unique des intervenants sur les marchés (LEI - Legal Entity Identifier). « *Le LEI mondial permet aux émetteurs, à ceux qui offrent les titres et à leurs garants d'être identifiés d'une seule manière, ce qui est une information essentielle pour les investisseurs* », juge la banque centrale.

●●●

23 mars 2016 • Journal Auto

Convention de Vienne : L'UNECE l'égalise la conduite autonome à compter du 23 mars 2016

« *L'entrée en vigueur de modifications à la Convention de Vienne sur la circulation routière de 1968 marque une étape réglementaire importante vers le déploiement des technologies de conduite automatisée* », écrit l'UNECE.

Dorénavant, les véhicules à délégation de conduite sont autorisés à circuler sur les routes des pays signataires, suivant certaines conditions, considérant qu'ils peuvent concourir, à terme, à une diminution de l'accidentologie.

L'UNECE précise par ailleurs « *qu'elle planche sur un deuxième volet réglementaire, ayant trait à l'introduction de fonctions de direction à commande automatique dans les règlements des Nations Unies sur les véhicules. Ce qui vaut également pour les fonctions de pilotage automatique sur autoroute et d'assistance au parking* ». Enfin, l'UNECE rapporte « *que la limitation imposée aux fonctions de pilotage automatique au-dessous de 10 km/h, actuellement contenue dans le règlement No. 79 de l'ONU, va être également révisée* ».

Depuis 2014, les experts travaillent sur les exigences techniques auxquelles les fonctions de direction à commande automatique devront se conformer pour assurer la sécurité du véhicule. Le résultat de leurs recherches est attendu pour septembre 2016, en vue d'une **adoption possible par le Forum mondial sur l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules, en 2017**. ●●●

24 mars 2016 • Les Echos

La France peaufine son dispositif anti-panique bancaire

Les autorités veulent mieux faire connaître le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution - FGDR. Elles espèrent ainsi freiner d'éventuels phénomènes de retrait massif des dépôts bancaires.

Le FGDR (Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution), chargé de rembourser les épargnants en cas de faillite bancaire,

a été mis en place en 1999, avec pour objectif d'éviter une panique bancaire semblable à celle survenue en Grèce en 2015.

Pour que sa présence soit encore plus rassurante, un chantier a été lancé auprès des banques françaises, qui ont jusqu'au 4 juillet, l'obligation de mieux informer leurs clients sur ce filet de sécurité. En effet le FGDR doit permettre aux clients de récupérer leurs dépôts dans un temps très bref en cas de faillite de leur banque.

Les banques devront donc à partir du 1^{er} mai informer individuellement leur client de l'éligibilité de leur compte au système de protection. A partir du 4 juillet, la garantie des dépôts devra obligatoirement figurer sur les relevés des comptes ou des livrets éligibles. Ces dispositions seront associées pour les banques à l'exigence d'une plus grande réactivité en cas de difficulté. ●●●

Rapports

22 mars 2016 • Assurance & Banque 2.0

BNP Paribas et Ingenico : un partenariat pour accélérer le commerce en ligne européen

Les deux acteurs unissent leurs forces en vue d'aider les e-commerçants à développer leurs ventes en Europe.

Grâce à ce partenariat, **la solution Ingenico ePayments conjuguée à l'offre d'encaissement monétique de BNP Paribas, permet aux e-commerçants de 14 pays européens d'accepter les paiements en ligne dans 8 devises.**

Cette offre d'encaissement monétique repose sur des plateformes domestiques en France, Italie et Allemagne et sur une architecture centralisée couvrant 13 pays. Selon Jean-Marie Dragon, responsable monétique et paiements innovants de BNP Paribas, « *à travers ce partenariat, le groupe bancaire réaffirme le caractère stratégique du e-commerce et sa volonté d'accompagner ses clients sur deux enjeux majeurs de ce marché : le développement à l'international et la lutte contre la fraude* ». ●●●